



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-50222>

Département(s) de publication : **68**

Annonce n° **26-50222**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : SAINT-LOUIS Agglomération

Correspondant : Le Président

Adresse : Place de l'Hôtel de Ville, CS 50199, 68305 Saint-Louis

Coordonnées :

Téléphone : 0389709070

Télécopieur : 0389709085

Courriel : direction@agglo-saint-louis.fr

Adresse internet : <http://www.agglo-saint-louis.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Rénovation de l'aire de jeux de la crèche Tom Pouce à Hagenthal-le-Bas

Lieu de livraison : 3 rue Oberdorf, 68220 HAGENTHAL-LE-BAS

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : La présente consultation concerne la rénovation de l'aire de jeux de la crèche Tom Pouce de Hagenthal-le-Bas. Le descriptif des prestations attendues est précisé dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP). Il s'agit d'un marché de travaux. Le présent marché est conclu à compter de sa date de notification au titulaire jusqu'à la date d'expiration de la garantie de parfait achèvement des travaux. Il est précisé que l'ordre de service de démarrage vaudra ordre de démarrer la période de préparation et par la suite, la réalisation des travaux. Les délais d'exécution sont ceux imposés par le pouvoir adjudicateur dans le cadre du planning établi par ses soins. Il est rappelé que ce planning joint au DCE est contractuel. Il pourra cependant être mis à jour à l'initiative du pouvoir adjudicateur et notifié au titulaire après l'en avoir informé au préalable. Dans cette hypothèse, seule la dernière version notifiée au titulaire sera applicable. Pour information, le délai d'exécution des prestations comprend : la période d'approvisionnement/préparation, la réalisation des prestations, le repliement des installations de chantier, la remise en état des lieux et le nettoyage des locaux après chantier. Il est de 7 semaines à compter de l'ordre de service prescrivant de commencer les prestations. La période d'approvisionnement/préparation inclut tous les délais de préparation et de commande. Sa durée est de 4 semaines à compter de l'ordre de service prescrivant

de commencer les prestations. La date prévisionnelle de démarrage de la période d'approvisionnement/préparation est fixée au 29 juin 2026, pour un démarrage des travaux de pose au 27 juillet 2026. Les prix seront fermes et actualisables le cas échéant dans les conditions du CCAP (article 5.2). Il n'est pas prévu le versement d'une avance

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

à compter du 26/06/2026 et jusqu'au 14/08/2026

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Il est prévu une retenue de garantie dans les conditions prévues au CCAP

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Modalités de financement : autofinancement par SAINT-LOUIS Agglomération et subvention de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Haut-Rhin. Application des articles R.2191-3 à R.2191-63 du Code de la Commande Publique. Modalités de paiement : virement administratif. Délai global de paiement : 30 jours. Dépôt de la facture sur chorus pro

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Aucune forme particulière de groupement n'est imposée. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Formulaire DC1 : - Lettre de candidature (DC1 ou équivalent) dûment datée et signée par le candidat
Formulaire DC2 : - Déclaration du candidat (DC2 à jour ou équivalent) dûment remplie, datée et signée par le candidat comprenant :
Chiffre d'affaires annuel général : - La déclaration concernant le chiffre d'affaires global portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ;
Chiffre d'affaires annuel spécifique : - La déclaration concernant le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ;
Références sur des travaux spécifiés : - La liste de trois réalisations similaires effectuées au cours des trois dernières années assorties d'attestations de bonne exécution. Les attestations indiquent l'objet du marché, le montant, le maître d'ouvrage, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent si ces derniers ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ;
Effectif moyen annuel : - La déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat pendant les trois dernières années ;
Nombre de cadres : - L'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;
Outils, usines ou équipements techniques : - La description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché
Autres exigences économiques ou financières : - La déclaration sur l'honneur annexée au règlement de la consultation ou équivalent. - Le ou les pouvoir(s) du ou des signataire(s) le ou les habilitant (s) à

engager le candidat. En cas de groupement, les pièces décrites ci-dessus sont à remettre par chaque cotraitant

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique de l'offre : 55%
- Prix des prestations : 45%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 18/06/2026 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 3 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 26AT-Pat-0783-O

Renseignements complémentaires : Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info> Code NUTS : FRF12 Modalités d'ouverture des offres : Date: 18 juin 2026 Lieu : Saint-Louis Agglomération. Séance non publique Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : NON Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Options au sens du droit européen : - Possibilité de recourir aux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires en application de l'article R.2122-7 du Code de la Commande Publique. - Possibilité de recourir aux modifications du marché en application des articles R.2194-1 à R.2194-10 du Code de la Commande Publique. Marché réservé : Non Réduction du nombre de candidats : Non La consultation comporte des tranches : Non Possibilité d'attribution sans négociation : Oui Visite : Oui, obligatoire le mercredi 3 juin 2026 à 14h ou le vendredi 5 juin 2026 à 14h. Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite Pour connaître les modalités d'obtention du dossier de consultation et de remise des offres, les modalités d'obtention de renseignements complémentaires et les procédures de recours, se référer au règlement de la consultation. En application des articles R.2185-1 et R.2185-2 du Code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur peut déclarer la procédure sans suite

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/05/2026